

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la huitième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 13 octobre 2021 à 19h, au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jean-François Vallée	Président
Mme Flora Charlet	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
M. Christian Erlach	Administrateur
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-président
M. Simon Verret	Administrateur
Absences	
Mme Adeline Lémeré-Lahaye	Administratrice
M. Yan Turgeon	Administrateur

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTES

M. Serge Marquez	Ingénieur, Ville de Québec
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique

ÉTAIENT ABSENTES

Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale de Maizerets-Lairet
Mme Suzanne Verreault	Conseillère municipale du Vieux-Limoilou

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 21 personnes ont assisté à la rencontre du 13 octobre 2021.

ORDRE DU JOUR

- 21-08-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-08-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 21-08-03 **Présentation de la Ville de Québec**
Les corridors scolaires des écoles St-Albert-le-Grand et Ste-Odile implantés en 2020-2021
- 21-08-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 21-08-05 **Enjeux de quartier**
- 5.1 Sécurité routière
 - Retrait d'interdiction de virage à droite – Intersection des Chênes/4e avenue
 - Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec
 - 5.2 Densification du quartier
 - 5.3 Anciens terrains d'Hydro-Québec et vision 1e avenue
 - 5.4 Lairet en Fleurs
 - 5.5 Plantes nuisibles et/ou envahissantes
 - 5.6 Débat électoral de Limoilou
 - 5.7 Carte du conseil de quartier
 - 5.8 Rencontre des Présidents – Démarche de révision des pratiques régissant les conseils de quartier
 - 5.9 Pigeonnier dans le quartier
- 21-08-06 **Comités**
- 6.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
 - 6.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 6.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 6.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
 - 6.5 Comité de vigilance des activités portuaires
 - 6.6 Table de concertation vélo
 - 6.7 Table de mobilité des quartiers centraux
 - 6.8 Table des conseils de quartier de Limoilou
- 21-08-07 **Deuxième période de questions et de commentaires du public**
- 21-08-08 **Fonctionnement du conseil de quartier**
- 8.1 Adoption du procès-verbal de septembre 2021
 - 8.2 Correspondance
 - 8.3 Trésorerie
 - 8.4 Absence temporaire d'un administrateur
 - 8.5 Retour potentiel des rencontres en présentiel
- 21-08-09 **Divers**
- 21-08-10 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

21-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19 h. Il souhaite la bienvenue aux membres.

21-08-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 13 octobre 2021, tel que modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-08-03 PRÉSENTATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les corridors scolaires des écoles St-Albert-le-Grand et Ste-Odile implantés en 2020-2021

Un ingénieur de la Ville, M. Serge Marquez, vient présenter les améliorations qui ont été apportées aux corridors scolaires près des écoles St-Albert-le-Grand et Ste-Odile.

Il mentionne d'abord que les corridors scolaires ont non seulement pour but de sécuriser les déplacements des usagers, mais également de promouvoir les déplacements actifs afin de limiter l'utilisation de la voiture. Pour atteindre ces objectifs, la Ville intervient sur :

- La géométrie de ces chemins (trottoirs, aménagements de surface et travaux d'envergure)
- La signalisation lumineuse;
- La signalisation, le marquage au sol (corridor, marquage en bandes blanches – avec brigadier – , ou en bandes jaunes – sans brigadier –), les panneaux.

Pour analyser les cheminements scolaires et prévoir leur amélioration, la Ville s'appuie, notamment, sur l'emprise des bâtiments scolaires qui les bordent, sur les travaux prévus dans leur secteur, sur les autres cheminements scolaires de leur quartier, sur les commentaires des représentants des établissements scolaires et sur des relevés terrain. La Ville, à la suite de ces analyses, priorise les chemins en fonction de leur état.

Grâce à un sondage réalisé en collaboration avec Accès transports viables, la Ville a pu apprendre que les deux principales préoccupations des parents des écoles de la Cité-Limoilou étaient la vitesse de circulation des voitures et le comportement des automobilistes. M. Serge Marquez affirme que les enjeux liés aux comportements des automobilistes n'ont d'autre solution que la sensibilisation.

Les rues de niveau 1 près de l'école Ste-Odile sont les premières à être déneigées. La limite de vitesse sur ces artères est de 30 km/h. Quatre panneaux lumineux ont été installés à des distances réglementées près de l'établissement, mais l'un d'entre eux n'est toujours pas branché. Des panneaux *écoliers*, *traversée* et *corridor scolaire* ont aussi été installés. Si ceux-ci sont actuellement peu visibles, ils seront changés cette année pour des panneaux plus gros, et mieux situés.

Un administrateur pense que les cyclistes, comme les piétons, devraient eux aussi être sensibilisés à la présence de cheminements scolaires. M. Marquez partage son avis. L'intégration des vélos dans les corridors scolaires fait partie des préoccupations non seulement de la Ville, mais également du Ministère.

Mme Julie Poisson mentionne que l'intersection des rues Duval et des Chênes avait été sécurisée par des bandes jaunes. Celles-ci, lors des récents travaux, avaient été remplacées par des bandes blanches. Les citoyens avaient dénoncé ce changement, qui gênait leur sentiment de sécurité. Dès lors, la Ville a replacé seulement deux des bandes jaunes initiales et elle se demande pourquoi. À ce sujet, M. Marquez se renseignera.

M. Marquez mentionne que la rue du Curé Couture, qui héberge un stationnement à 90° occasionnant des manœuvres douteuses de la part des automobilistes, fait partie des préoccupations de la Ville, qui songe à en faire une rue à sens unique. La municipalité doit toutefois analyser ce projet, qui pourrait générer plus de trafic sur les rues environnantes, et un faux sentiment de sécurité. De même, la Ville envisage de diminuer la largeur de l'artère.

La Ville, en outre, analyse les incohérences qui ont été relevées pour ce qui en est du marquage au sol, notamment à l'intersection de la rue Duval, et des Chênes Ouest. M. Marquez mentionne, par ailleurs, qu'il n'y a pas d'arrêt sur la rue des Chênes Ouest parce que trop d'arrêts consécutifs n'ont pas d'effets bénéfiques sur la sécurité des piétons, au contraire.

À la question d'une citoyenne, qui se demande pourquoi les véhicules adaptés, entre autres, font demi-tour sur la rue des Chênes Ouest, M. Marquez répond qu'il s'agit d'une question de sensibilisation : le marquage au sol indique déjà qu'il est interdit d'accomplir cette manœuvre.

Les limites de vitesse des rues bordant l'école St-Albert-le-Grand, elles aussi, sont désormais de 30km/h. Le panneau qui indique ce changement devrait être branché avant l'hiver. Les aménagements faits pour améliorer les cheminements scolaires près de l'école St-Albert-le-Grand, en outre, sont sensiblement les mêmes que ceux de l'école Ste-Odile (corridors, ajouts de panneaux, etc.) Cela dit, une pénurie de peinture a retardé les travaux de marquage au sol.

À la question d'un administrateur, M. Marquez répond que la Ville a en effet prélevé des données quant à la vitesse des automobilistes qui empruntent les cheminements scolaires, mais que la pandémie, et la popularité du télétravail ont pu biaiser les échantillons recueillis. La Ville compile toujours des relevés de vitesse afin d'améliorer ses échantillons.

À la question d'un administrateur, M. Marquez répond que le marquage au sol est une étape complémentaire à un renflement de trottoir pour contrer les effets du stationnement sur Curé Couture. Le marquage au sol peut être une solution temporaire en attendant un aménagement permanent plus coûteux.

21-08-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU DE COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun suivi.

21-08-05 ENJEUX DE QUARTIER

5.1 Sécurité routière

- Retrait d'interdiction de virage à droite – Intersection des Chênes/4e avenue

M. Jean-François Vallée mentionne que le panneau interdisant le virage à droite à l'intersection de la rue des Chênes et de la 4^e Avenue a été réinstallé.

- Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec

À une question de M. Jean-François Vallée, M. Daniel Leclerc répond que le conseil de quartier doit déposer un projet au programme de soutien à la mobilisation avant le 30 novembre. Le président mentionne, en outre, qu'il a communiqué avec les établissements scolaires afin de discuter avec eux de leurs projets en matière de sécurité routière. Comme il n'a toujours pas obtenu de réponse de leur part, il suggère aux membres de communiquer avec Accès transports viables, qui pourrait proposer un projet au conseil. Les membres sont d'accord avec lui.

5.2 Densification du quartier

M. Jean-François Vallée pense qu'un comité pourrait être formé afin de réfléchir aux enjeux liés à la densification du quartier. Mmes Julie Poisson et Julie Tremblay-Potvin intégreront ce comité.

5.3 Anciens terrains d'Hydro-Québec et vision 1^e avenue

M. Jean-François Vallée pense que le conseil de quartier pourrait réfléchir de nouveau à l'avenir des anciens terrains d'Hydro-Québec considérant, entre autres, les récentes annonces en lien avec le tramway.

Mme Julie Poisson pense que le sujet pourrait faire l'objet d'une consultation citoyenne organisée par le conseil de quartier. Mme Flora Charlet, comme M. Simon Verret, partage son avis. M. Jean-François Vallée pense qu'une demande de financement pourrait être faite à cet effet. Le conseil de quartier pourrait attendre le résultat des réflexions de la Vision de la 1^{re} Avenue avant d'entamer ses démarches. M. Daniel Leclerc fera part à la Ville de l'intention du conseil de quartier de tenir une consultation en lien avec les terrains d'Hydro-Québec.

C'est à partir de 2022 que le conseil de quartier pourra déposer une demande de financement au budget d'initiatives.

5.4 Lairet en fleurs

Le conseil de quartier est toujours en attente du rapport de l'événement.

5.5 Plantes nuisibles et/ou envahissantes

M. Jean-François Vallée revient sur la problématique liée à l'envahissement de la Renouée du Japon. Il rédigera une résolution à cet effet.

Un citoyen mentionne que si les pépinières peuvent toujours vendre cette plante envahissante, il semblerait qu'aucune d'entre elles n'en propose à sa clientèle.

5.6 Débat électoral de Limoilou

Un débat électoral des candidats municipaux de Limoilou aura lieu le 21 octobre. Les citoyens peuvent se procurer des billets pour y assister, ou l'écouter sur Facebook et à la radio. Il s'agit d'un débat organisé par Monlimoilou, et pour lequel le conseil de quartier a pu soumettre des questions. MM Jean-François Vallée et Simon Verret y assisteront.

5.7 Carte du conseil de quartier

M. Simon Verret pense que les initiatives, résolutions et enjeux du conseil de quartier pourraient être cartographiés afin que les citoyens puissent les localiser plus facilement. Cette carte pourrait, en outre, être commentée par les résidents du secteur. Il s'agirait, de même coup, d'une sorte de répertoire interactif des archives du conseil.

M. Daniel Leclerc fera une demande afin que M. Verret ait accès à la carte de la Ville.

5.8 Rencontre des Présidents – Démarche de révision des pratiques régissant les conseils de quartier

Mme Julie Tremblay-Potvin a assisté à la première rencontre des présidents des conseils de quartier. Il semble que la Ville ait bien pris note des enjeux auxquels sont confrontés les différents conseils. Les questions de la bonification des budgets de fonctionnement et d'initiatives, ainsi que du pouvoir de consultation et de l'image des conseils de quartier furent abordées. Aucun élu n'a été impliqué dans cette rencontre; cette démarche ne devrait pas être remise en question en fonction des élections.

5.9 Pigeonnier dans le quartier

M. Christian Erlach pense qu'un pigeonnier devrait être aménagé dans le quartier afin de favoriser la reproduction des pigeons et contrôler leurs déjections. Ces oiseaux quitteraient donc les ponts du secteur, et profiteraient

d'un lieu plus confortable pour s'adonner à leurs activités. Mme Julie Poisson pense que le boisé de Lairet pourrait héberger ce type d'installation, peu coûteuse. Les administrateurs pensent que toutes les initiatives favorisant la biodiversité sont les bienvenues. Ils rédigeront une résolution à cet effet, après élections municipales.

21-08-06 COMITÉS

6.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue

La prochaine rencontre du comité impliquera les membres du conseil de quartier Maizerets.

6.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Le rapport final du comité devrait paraître en 2022.

6.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

En raison de l'absence de Mme Adeline Lémeré-Lahaye, ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

6.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Mme Claudette Arsenault mentionne que les citoyens pourront bientôt visiter le nouveau Centre de recherches. De l'excavation aura bientôt lieu, du côté des salles d'opération. Des résidents de la rue de Vitré sont inquiets des passages fréquents des bétonnières liées à ces travaux d'excavation. Un Centre d'hébergement pourrait être construit tout près du nouveau complexe. L'administratrice, à la demande du président, se renseignera quant à la date de fermeture du stationnement temporaire de la 41^e Rue. M. Daniel Leclerc mentionne que selon les autorisations données par la Ville, le stationnement doit être libéré d'ici le printemps 2023.

6.5 Comité de vigilance des activités portuaires

La prochaine rencontre devrait avoir lieu en novembre prochain. M. Jean-François Vallée encourage les administrateurs à signer la pétition en lien avec le changement de la norme de nickel dans l'air.

6.6 Table de concertation vélo

M. Simon Verret mentionne que la Ville a lancé un appel d'offres pour des travaux de réfection d'infrastructures sous terrains. Des rues du quartier pourraient être touchées par cet appel d'offres. Une nouvelle rue conviviale pourrait être aménagée dans Lairet.

C'est le 16 septembre qu'aura lieu, à l'Université Laval, le débat sur le vélo dans le cadre des élections municipales.

6.7 Table mobilité des quartiers centraux

Aucun suivi.

6.8 Table des conseils de quartier de Limoilou

Depuis sa création, la Table des conseils de quartier de Limoilou s'est réunie deux fois. Les membres ont identifié trois thématiques communes sur lesquelles ils voudraient travailler : le fonctionnement des conseils de quartier, la question environnementale (biodiversité, qualité de l'air, etc.), ainsi que les problématiques liées au logement (embourgeoisement, densification, mixité sociale, etc.) M. Jean-François Vallée invite les membres qui souhaitent prendre part aux comités qui seront formés à lui en faire part.

Mme Julie Poisson pense que le conseil pourrait publier ses postes à coopter sur sa page Facebook. M. Jean-François Vallée prend note de son commentaire.

21-08-07 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

21-08-08 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

8.1 Adoption du procès-verbal de septembre 2021

RÉSOLUTION 21-CA-53 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SEPTEMBRE 2021

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière de septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Correspondance

Une autre citoyenne a interpellé le conseil de quartier au sujet des stationnements dans le secteur des nouvelles constructions, près du Colisée.

Mme Suzanne Verreault a fait part au conseil de quartier de la progression du lien cyclopiéton du boulevard de la Concorde. La Ville a obtenu l'autorisation nécessaire pour installer une clôture.

Trois étudiantes en aménagement urbain font un travail sur le quartier Lairet. Elles le présenteront aux membres lors de l'une des assemblées du conseil.

8.3 Trésorerie

Le 13 octobre 2021, le solde du compte bancaire du conseil était de 3136,74\$.

RÉSOLUTION 21-CA-53 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DE L'INSCRIPTION DU CONSEIL DE QUARTIER AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François-Vallée, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le remboursement de 36\$ à M. Daniel Leclerc pour l'inscription du conseil de quartier au Registraire des entreprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-54 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES LIÉES AUX RENCONTRES DE LA TABLE DES CONSEILS DE QUARTIER DE LIMOILOU

SUR PROPOSITION DE Mme Claudette Arseneault, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le remboursement de 56,61\$ à M. Jean-François Vallée pour les dépenses liées aux rencontres de la Table des conseils de quartier de Limoilou.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-55 CONCERNANT LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

CONSIDÉRANT que la ville de Québec verse un budget de fonctionnement annuel de 1500\$ au Conseil de quartier de Lairet et que ce budget n'a pas augmenté depuis plusieurs années,

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts de fonctionnement du conseil de quartier, et ce, malgré une gestion rigoureuse des dépenses et du contexte pandémique ayant empêché la tenue de plusieurs activités,

CONSIDÉRANT que 3000\$ de l'encaisse actuelle de 3136.74\$ du Conseil de quartier est réservée pour le programme de sensibilisation à la sécurité routière et ne peut pas être utilisée pour son fonctionnement,

CONSIDÉRANT que des dépenses estimées de 577,74\$ sont encore à payer ou à venir pour l'année 2021,

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier de Lairet fera un déficit cette année s'il tient l'ensemble des assemblées prévues à son calendrier,

SUR PROPOSITION DE Jean-François Vallée, DUMENT APPUYÉ PAR Flora Charlet, IL N'EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration DEMANDE au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec un ajout à son budget de fonctionnement de 500 \$ afin de pouvoir terminer ses activités de l'année 2021 sans déficit.

8.4 Absence temporaire d'un administrateur

M. Yan Turgeon, qui s'est impliqué dans la campagne électorale, rejoindra le conseil de quartier après cette période.

8.5 Retour potentiel des rencontres en présentiel

La rencontre du conseil de quartier de novembre se tiendra en présentiel.

21-08-09 DIVERS

Aucun suivi.

21-08-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Jean-François Vallée
Président

Signé

Flora
Secrétaire

Charlet